

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
de la SOMME

ARRONDISSEMENT
d'ABBEVILLE

S.I.A.E.P.
Région de GUESCHART

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 080-258000496-20230314-2023_D002-DE

Délibération du Conseil Syndical S²LO

concernant l'approbation du COMPTE ADMINISTRATIF dressé par M. Fabien CARPENTIER, ordonnateur.

SEANCE du 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 mars à 20 heures 00, le comité du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Gueschart, sous la présidence de M. Fabien CARPENTIER, président.

Date de convocation : le 27 février 2023

OBJET :

Membres en exercice :	44	Votants :	24
Etaient présents :	23		
Pouvoirs :	01	Abstentions :	00
Etaient excusés :	07	Contre :	00
Etaient absents :	14	Pour :	24

N° Délibération : 2023/D002

Monsieur Stéphane DECREPT a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Mme Paulette DUTHOIT :

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du Trésorier.

Considérant que M. Fabien CARPENTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget de 2022, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

Libellé	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021		Opérations de l'exercice 2022				Résultat de clôture de l'exercice 2022	
	Déficits	Excédents	Mandats émis		Titres émis		Déficits	Excédents
Section de fonctionnement		829 862 72	741 833 63		787 134 24		875 163 33	
Section d'investissement		176 517 87	494 128 96		346 344 05		28 732 96	
TOTAUX.....			1 235 962 59		1 133 478 29			

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Gueschart les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en Préfecture, le 15 mars 2023.



Pour expédition conforme,

Le Président,

Fabien CARPENTIER